



# Aperçu des propositions en matière de coopération au développement des principaux partis francophones

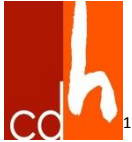
## Programmes électoraux en vue des élections fédérales du 26 mai 2019



**Avant-propos :**

Ce document résume les principales propositions des partis politiques francophones (par ordre alphabétique) en matière de coopération au développement.

Il s'agit d'une retranscription littérale des différents programmes.



## Vision

*L'amélioration de notre action extérieure ne peut se concevoir qu'en renforçant et en combinant tous les outils à notre disposition et la coopération civile et militaire internationale, en ce compris l'aide au développement, la coopération judiciaire, économique, parlementaire, ainsi qu'en matière environnementale. Chacun doit être vu comme indispensable aux autres, sans quoi notre politique extérieure sera déséquilibrée et inefficace. À l'inverse des réductions budgétaires à courte vue mises en œuvre depuis 2014, le cdH plaide pour un réinvestissement majeur dans chacun de ces instruments de notre projection internationale. Nous voulons mettre en œuvre une diplomatie claire et résolue, une politique étrangère cohérente avec nos valeurs et nos intérêts, et faire de la Belgique un acteur clé sur la scène européenne et internationale. Pour être à la hauteur de ces objectifs, le cdH plaide pour que notre politique étrangère puisse bénéficier de moyens accrus : augmenter le budget de la coopération au développement pour atteindre 0,7 % du RNB ; augmenter le budget de la défense pour atteindre 1,3% du PIB en 2024.*

## Parmi les priorités :

### ➔ **Renforcer notre aide au développement :**

Depuis 2002, la Belgique s'est engagée par force de Loi à accorder 0,7 % de son RNB à l'aide publique au développement. Cet objectif n'est toujours pas atteint, malgré un pic de 0,64% du RNB en 2010. Depuis, la majorité actuelle a diminué de plus de 20% le budget de la Coopération au développement. La Belgique ne consacre donc plus en 2018 que 0,4% de son RNB à l'APD. Il faut renverser cette tendance au plus vite. C'est seulement de la sorte qu'on pourra mieux prévenir les crises, mieux soutenir les pays tiers dans leur développement et trouver des solutions aux diverses catastrophes humanitaires qui touchent des régions entières.

Concrètement :

- Définir une trajectoire de croissance précise et réaliste pour atteindre la norme de 0,7% d'ici 2024.
- Sortir l'accueil des demandeurs d'asile du budget de l'aide au développement.
- Axer davantage l'aide au développement sur la promotion de la gouvernance de qualité et l'efficacité des institutions, l'amélioration de l'éducation, l'accès aux soins de santé de qualité et le soutien à l'émancipation des femmes.
- Consacrer 15% des moyens de la coopération belge à l'éducation et 15% aux soins de santé.
- Analyser les besoins et les opportunités du secteur éducatif, les mettre en avant dans toute conclusion de nouvel accord bilatéral.
- Contribuer à la réalisation de l'objectif d'un monde sans faim. Consacrer au moins 15 % du budget de la Coopération à la réalisation du droit à l'alimentation. (...).
- Renforcer la cohérence au bénéfice des pays partenaires. Le cdH demande de plus grandes synergies entre la Coopération au développement fédérale et les initiatives des entités fédérées. (...).
- Reprendre le contrôle politique sur l'affectation de son aide humanitaire. En effet, le gouvernement fédéral a privilégié une aide humanitaire belge peu ou pas affectée. (...).
- Relever le plafond des libéralités dans la déclaration d'impôt en augmentant les montants pouvant bénéficier d'une réduction d'impôts qui passeront de 10 à 20% de l'ensemble des revenus nets des donateurs.

---

<sup>1</sup> <http://www.lecdh.be/sites/default/files/inline/files/29.exterieur.pdf>



## Vision

*Dans un environnement instable, construire un monde plus sûr, plus juste et plus solidaire.*

### Parmi les propositions :

#### → **Confier les compétences de l'Asile, de la Migration et de la Coopération au développement au même ministère :**

En Belgique, nous avons un Ministre en charge de l'Asile et de la Migration, et un Ministre en charge de la Coopération au développement. Or, notre politique en matière de coopération au développement a un réel impact sur les causes de migration. Par conséquent, il convient d'avoir une vision de la migration multilatérale en confiant au même ministère les compétences d'Asile et de Migration d'une part, et de Coopération au développement, d'autre part. Il est en effet primordial de travailler à la gestion de la migration en aval, dans notre pays, mais aussi en amont, dans les pays d'origine des migrants, et en collaboration avec ces pays.

#### → **Intensifier la coopération au développement :**

Malgré le déversement de montants énormes et récurrents d'aides aux pays d'Afrique, nombreux sont les pays de ce continent qui continuent à végéter. La quantité de l'aide n'est donc pas l'élément essentiel, mais bien la question des structures économiques et politiques.

Le développement des pays du Sud est entravé par les barrières mises à leur commerce international, non seulement à leurs exportations vers les pays du Nord, mais également entre pays du Sud, celles-ci représentant 40% de leurs exportations totales.

La coopération au développement doit donc agir sur les structures :

- Soutenir l'innovation et la création d'entreprises et développer le commerce international de ces pays, en favorisant l'accès de leurs produits dans les pays du Nord et leur circulation entre pays du Sud, ce qui implique l'abolition des barrières douanières et des entraves équivalentes ainsi que celle des subventions européennes à l'exportation des productions agricoles vers les pays du Sud ;
- Favoriser l'État de droit économique, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre législatif stable de la propriété, de l'entreprise et du commerce ;
- Favoriser l'État de droit politique, c'est-à-dire un équilibre des pouvoirs constitutionnels et le rôle des sociétés civiles.

---

<sup>2</sup> <https://defi.eu/programme-2019/>

## Vision

*À l'heure actuelle, les droits humains ne sont plus perçus comme étant notre bouclier contre les abus étatiques, mais comme des obstacles aux efforts du gouvernement pour nous protéger contre des menaces extérieures. (...). Dans ce monde où la préférence nationale l'emporte trop souvent sur le cosmopolitisme, l'implication des institutions et des traités internationaux relatifs aux droits humains dans ces combats ne fait qu'attiser l'antipathie à l'égard des droits humains.*

*L'hypermondialisation, en outre des périls environnementaux qu'elle engendre, ne favorise pas une évolution structurelle dans les pays en développement ; au contraire, ce phénomène participe au creusement des inégalités au niveau mondial. En effet, pour l'année 2017, 82% des richesses produites ont atterri dans les mains des 1% les plus riches, alors que près de 4 milliards de personnes - qui constituent la moitié la plus pauvre de l'humanité - n'ont rien reçu.*

*Les populations locales sont également mises en danger. Un des exemples les plus frappants est celui de la région des Grands Lacs en République Démocratique du Congo : dans cet endroit qui regorge de minerais essentiels à fabrication de nombreux produits commercialisés et prisés sur le marché mondial, les populations sont victimes depuis deux décennies de conflits récurrents alimentés par l'exploitation illégale des ressources naturelles.*

## Parmi les propositions :

➔ **Assurer à terme de cinq ans une hausse du budget d'aide au développement de la Belgique pour atteindre 0,7% du PIB à l'échéance de 2023.**

Ecolo a été à l'initiative du vote, en 2002, d'une loi de croissance de l'aide au développement qui a permis de frôler l'objectif de 0,7% du RNB en 2010. Depuis, les coupes n'ont cessé de se succéder. Ecolo conditionnera sa participation à un futur gouvernement à l'élaboration d'une trajectoire claire de croissance qui remette notre pays en ligne avec cet engagement. Ecolo réorientera par ailleurs l'aide au développement vers le soutien à des projets durables, en particulier en faisant du soutien à l'agriculture familiale de type agro-écologique, l'une de ses principales priorités.

---

<sup>3</sup> <https://ecolo.be/international-et-cooperation-sud-nord/>



## **Vision**

*Le MR est attaché à la promotion et à la protection des valeurs et droits universels et prône une action globale et pragmatique sur la scène internationale afin d'y améliorer de manière tangible la situation des droits humains. (...). L'aide au développement doit assurer à nos partenaires une économie et un environnement politique stables qui garantissent à ses citoyens les moyens de devenir autonomes, dans le respect de leurs droits fondamentaux et des valeurs démocratiques. (...)*

*Les valeurs qui sont celles de la Belgique, comme la démocratie, l'égalité Homme-Femme, le respect des différences, les Droits de l'Homme, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, doivent être respectées par nos partenaires. Notre action doit permettre d'émanciper les individus, de donner accès à l'éducation et à la culture pour pouvoir bénéficier pleinement de ces droits. Elle doit également permettre de diffuser les valeurs d'égalité entre les hommes et les femmes et permettre aux enfants, surtout les filles, d'avoir un réel accès à la scolarité et au respect des droits sexuels et reproductifs. (...). Dans les pays où la coopération belge est active et où les droits fondamentaux de la personne sont bafoués, la Belgique doit entamer un dialogue ferme qui peut si nécessaire impliquer une suspension (ou selon les cas une réorientation) du financement de sa coopération.*

*Il est nécessaire de développer un tissu de PME, des emplois locaux, un système bancaire stable et fiable permettant l'émergence d'une réelle croissance économique et durable. Tout comme nous devons aider ces pays à entrer dans la transition énergétique notamment par la multiplication des centrales solaires ou des centrales hydrauliques, ou encore participer à développer la numérisation dans certaines régions. Nous voulons créer la prospérité en préservant la planète, mais aussi mieux répartir la prospérité ainsi créée, entre les personnes, entre les régions du monde, entre les générations.*

## **Parmi les priorités :**

### **→ Une gestion efficace des fonds de la Coopération pour aider nos partenaires vers la croissance économique :**

Les dépenses en matière de coopération doivent remplir les objectifs fixés. L'efficacité de l'aide doit être renforcée. Il faut continuer à rendre l'aide plus efficace dans nos 14 pays partenaires et en spécialisant encore l'aide sectorielle. Nous devons tendre vers notre engagement de consacrer 0,7% du PNB à l'aide publique au développement. Les droits de l'homme, l'égalité Homme-femme, l'Etat de droit et la lutte contre la corruption doivent être des paramètres essentiels de notre approche dans nos pays partenaires. Il est nécessaire d'utiliser une part substantielle de l'aide publique pour financer les conditions du développement économique, organiser la transition énergétique et la numérisation des pays pauvres. (...).

### **→ Renforcer les partenariats avec le secteur privé afin qu'ils deviennent des partenaires du développement en collaboration avec Enabel et Bio invest :**

L'aide publique au développement ne remplit plus qu'une part marginale des flux financiers Nord-Sud. Le développement des pays les moins avancés nécessitera une action concertée de tous les acteurs : secteurs privé, société civile, Gouvernements, diaspora. La Belgique doit poursuivre via Enabel et Bio, la mise en place des conditions permettant l'émergence d'un secteur privé et la création d'un tissu de PME et d'une stabilité économique dans les pays partenaires. La coopération belge doit encore d'avantage collaborer avec les entreprises belges ou étrangères souhaitant investir dans les pays en développement. (...).

### **→ Respect des droits humains**

### **→ Empowerment des femmes : une priorité de la coopération**

---

<sup>4</sup> <http://www.mr.be/wp-content/uploads/2019/04/MR-PROGRAMME-GENERAL-2019.pdf>



## Vision

*(...) Cependant, dans un monde toujours plus interconnecté, nous devons partout faire face à des défis communs que sont la hausse des inégalités, les conséquences du réchauffement climatique ou les menaces qui pèsent sur les droits humains. Pour le PS, les relations internationales doivent être vues comme des opportunités de porter des débats et combats nécessitant une approche internationaliste. (...).*

*Le PS veut contribuer à la construction d'un ordre mondial fondé sur la paix, sur la défense des droits humains, sur la lutte contre les inégalités, sur les objectifs de développement durable, sur des normes sociales et environnementales contraignantes et sur le droit international. (...). Pour le PS, une approche globale des relations internationales doit impérativement joindre la diplomatie, le développement durable et la Défense.*

Le PS a fixé **quatre priorités** pour le renforcement de la solidarité internationale :

### → **La mise en place d'un véritable partenariat en faveur du développement international :**

Si l'aide publique au développement n'est pas une fin en soi, elle a néanmoins démontré son efficacité pour soutenir le développement économique et social dans les pays pauvres et fragiles. La coopération au développement contribue également à promouvoir la solidarité et la stabilité internationale dans un monde de plus en plus interdépendant.

Ainsi, dans le contexte mondial que nous connaissons, l'aide publique au développement garde tout son sens et constitue le canal le plus prévisible pour atteindre les populations les plus pauvres et vulnérables. Mais il est nécessaire de repenser les politiques d'aide au développement vers un mode de coopération plus réciproque. C'est pourquoi la mise en place d'une véritable logique de « partenariat pour le développement » est une priorité absolue pour le PS. (...).

### → **La réalisation de plusieurs objectifs spécifiques du programme de développement durable de l'ONU :**

(...). Le PS a toujours fait de la protection sociale, des droits de la femme, de l'éducation, de la défense de la souveraineté alimentaire, de la lutte contre la pauvreté, des droits des syndicats et de la promotion des droits sexuels et reproductifs des priorités ayant marqué les travaux parlementaires et les actions politiques concrètes. Il continuera à y donner la priorité en travaillant conjointement au combat pour la justice climatique et il souhaite les mettre plus particulièrement en avant, non seulement dans notre pays, mais aussi dans les instances européennes et internationales. (...).

### → **La cohérence des politiques en faveur du développement :**

Pour le PS, le renforcement de la solidarité internationale passe également par une cohérence dans toutes les politiques belges, en particulier commerciale, financière, énergétique, environnementale et sécuritaire, pour s'assurer que ces dernières ne portent pas atteinte aux objectifs du développement durable. (...).

### → **L'adhésion de la population belge aux objectifs du développement durable de l'ONU :**

Les 17 objectifs de développement durable sont conçus comme une réponse globale aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. Pour parvenir à leur pleine réalisation, l'adhésion des citoyens est cependant indispensable. (...). Ce n'est donc qu'en investissant dans des programmes d'éducation au sein de notre pays, en collaboration avec les entités fédérées notamment, que nous pourrions développer chez les jeunes l'importance de rendre notre monde plus juste sur base de valeurs de solidarité, d'égalité et de paix. (...).

---

<sup>5</sup> <https://www.ps.be/#/Election/Programme>



## Vision

*La coopération internationale doit avoir pour but de s'attaquer aux causes de la pauvreté et des inégalités. Pour cela, elle doit contribuer au développement des capacités de production des pays du Sud. Elle doit stimuler un développement durable qui réponde aux besoins de la population locale. Avec une attention particulière pour les droits fondamentaux comme l'enseignement, les soins de santé et l'alimentation grâce à l'agriculture durable. Afin de lutter contre le changement climatique, le transfert des technologies nouvelles doit se faire rapidement et sans contrainte.*

### « Ce que nous voulons » :

#### ➔ **Une coopération au développement efficace :**

- Nous libérons des fonds supplémentaires pour la coopération internationale. Nous consacrons au minimum 0,7 % du PIB belge à la solidarité internationale avec les peuples du Sud.
- Nous œuvrons pour la cohérence des politiques pour le développement. Les politiques européennes ne doivent pas saper le développement des pays du Sud.
- Nous mettons la pauvreté et l'inégalité au centre de la coopération au développement. Nous prêtons une attention particulière au droit à l'enseignement, aux soins de santé et à l'agriculture durable.
- Nous évitons toute instrumentalisation : la coopération au développement ne peut pas servir l'agenda des pays donateurs.

#### ➔ **Plus de moyens pour le développement durable et la transition écologique :**

- Nous soutenons le développement des peuples du Sud par un vaste programme de transfert de technologies dans les domaines de l'industrie durable, de l'agriculture, du transport, de la santé et de la production d'énergie verte.
- Nous faisons de la lutte contre les paradis fiscaux internationaux une priorité, tant pour protéger les revenus de notre pays que les budgets des pays en voie de développement.
- Nous voulons un audit sur la dette des pays du Sud pour déterminer quelle part de celle-ci est « odieuse » et donc non remboursable.
- Nous contribuons à un nouveau mécanisme de développement international permettant un accès au crédit à des conditions justes, en opposition aux politiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

#### ➔ **Décoloniser les relations internationales :**

- Nous prônons une coopération avec les pays anciennement colonisés par la Belgique, sur pied d'égalité, dans le respect du principe de souveraineté nationale et basé sur un véritable travail de décolonisation.
- Nous mettons sur pied une commission d'enquête et des discussions avec les anciennes colonies et pays sous mandat de la Belgique sur les crimes du colonialisme et les interventions après l'indépendance.
- Après étude et inventaire, nous restituons les restes humains et objets pillés lors de la colonisation.
- Nous mettons à disposition du Congo, du Rwanda et du Burundi toute la recherche faite sur et en relation avec ces pays.
- Un cours d'histoire sur le colonialisme, le néocolonialisme, l'histoire et les luttes des peuples d'Afrique sera organisé dans toutes les écoles du pays.

---

<sup>6</sup> <https://www.ptb.be/programme>